



**MAIRIE
DE
SÉMALENS**

2, rue les Promenades
81570 SÉMALENS

☎ 05.63.71.74.43

mairie@semalens.fr

Liste des Délibérations du Conseil Municipal du 21-09-2026

- 1- Délibération institution de la taxe sur la vacance des logements d'habitation (TVLH), **validée**
- 2- Délibération intégration commune de NAVÈS à la CCSA, **validée**
- 3- Délibération Décision modificative N°1 Budget Assainissement régularisation amortissements, **validée**
- 4- Délibération rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de l'année 2025 (RPQS), **validée**
- 5- Délibération convention CCAS Puylaurens aidants familiaux, **validée**
- 6- Délibération décision modificative N°1 Budget MSP 2026, **validée**
- 7- Délibération modification règlement intérieur médiathèque, **validée**
- 8- Délibération décision modificative N°3 Budget Commune rajout crédit programme achat terrains, **validée**
- 9- Délibération choix devis bar café restaurant, **validée**
- 10- Délibération convention projet robotique intergénérationnel 2027, **validée**
- 11- Délibération accord utilisation Salle des Charrettes - Club SKD Krav Maga, **validée**
- 12- Délibération convention de mission expérimentale effarouchement pigeons, **validée**

Sémalens, le 22-09-2026

Annette VEITH,
Maire

Jean-Jacques HAUTIN
Secrétaire de séance



L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 modifie les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales.

Depuis le 1er juillet 2022, le compte rendu simplifié des séances du Conseil Municipal est supprimé et remplacé par la création d'une liste des délibérations de l'Organe Délibérant qui sera affichée en mairie et publiée sur le site internet dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal. Le recueil des actes administratifs est, quant à lui, abrogé.

Le compte rendu est remplacé par le Procès-Verbal signé par le Maire et le Secrétaire de séance

